



100% ASNIERES

Liste officielle de Rassemblement UMP-UDI-PCD conduite par Manuel AESCHLIMANN

Monsieur Thierry DELVAUX
Mieux se Déplacer à Bicyclette

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me questionner sur l'avenir du vélo dans notre ville et je vous en remercie.

L'écologie non partisane a fait beaucoup de chemin depuis que Georges Pompidou a créé le premier ministère dédié à l'environnement. Les lois de Grenelle que j'ai votées en tant que député, sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, ont initié une ambitieuse révolution au profit du développement durable dans notre pays. Il faut poursuivre.

De nos jours, se déplacer autrement dans la ville est plus qu'une mode. C'est une solution de transport souple, rapide et peu coûteuse pour les citoyens, qui a de surcroît l'avantage de contribuer à la qualité de l'air, à la réduction de la consommation de l'énergie et de l'effet de serre. Je suis par ailleurs convaincu des bienfaits de la pratique du vélo sur la santé humaine.

C'est pourquoi, si je suis élu Maire, je remettrai immédiatement à l'ordre du jour l'étude de faisabilité sur l'implantation de Vélib' dans notre Ville.

Par ailleurs, je suis en accord avec les objectifs principaux de Mieux se Déplacer à Bicyclette et prêt à envisager de soutenir ses initiatives.

Concernant vos 16 propositions, si je les approuve dans le principe, certaines requièrent une réflexion approfondie et une concertation pour une mise en œuvre satisfaisante.

Ainsi, la sécurité de tous les usagers de l'espace public, handicapés, piétons, cyclistes, motocyclistes et automobilistes étant la première des obligations du maire, elle devra prévaloir à tous les niveaux de la décision, ce qui renvoie à des considérations techniques à étudier minutieusement. Je pense à certaines aberrations commises par l'actuelle municipalité qui contribuent à mettre directement en danger les usagers du vélo. Certaines mesures dépendent, comme vous le dites, d'autres autorités : collectivités territoriales, préfetures et ministères. Enfin, certaines nécessiteront quelques moyens financiers.

Toutes les solutions que nous préconiserons viseront ainsi à assurer un partage de la voirie entre tous les modes de déplacements, doux et traditionnels, dans le souci absolu de la sécurité de chacun. Je crois en effet à la complémentarité des modes de transports.

La fluidité de la circulation et l'offre de stationnement doivent aussi permettre la coexistence d'usages variés et consensuels de l'espace public et du domaine routier. Les aménagements de voirie comme les Plans de Déplacements Urbains doivent intégrer ces variables pour répondre concrètement aux enjeux de la mobilité et du développement économique. En effet, la mobilité est une variable importante de l'attractivité; la commune doit faciliter l'essor de l'activité, du commerce et de l'emploi sur son territoire par des aménagements pertinents et pratiques au quotidien.

J'espère avoir répondu à vos interrogations, et restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Manuel AESCHLIMANN